



TOP DETECTION AURA 2018 – dimanche 11 mars 2018 – CENTR'ISERE TT

I. CONDITIONS DE PARTICIPATION

- 1- Il s'agit d'une compétition réservée aux joueurs garçons et filles nés en 2008 (B1), 2009 (P2), 2010 (P1) et après
- 2- La sélection des joueurs se fait sur qualification départementale selon un quota établi par l'Equipe technique Régionale pour chaque département. En cas de besoin, une place par catégorie pourra être attribuée par la ligue.
- 3- Les joueurs ne sont autorisés à participer que dans leur année de naissance

II. RESPONSABILITE DE L'ORGANISATION

L'organisation sportive est confiée à l'ETR.

L'organisation matérielle est confiée au club organisateur désigné par la commission sportive

La table de juge arbitrage (1 JA principal + 1 JA adjoint + 1 responsable des arbitres) est nommée par la commission régionale des arbitres.

III. OBJECTIFS DE L'EPREUVE

- 1- Compétition de confrontation par année d'âge permettant un classement des joueurs
- 2- Pour les joueurs nés en 09 (P1) et après, prise en compte des résultats (parmi d'autres critères) pour proposer des jeunes au stage inter régional de Pâques (du 16 au 20 avril 18 à Ceyrat)

IV. ORGANISATION SPORTIVE

Le nombre de base de joueurs(ses) qualifiés (es) dans chaque tableau est de 12

La ligue se réserve le droit de modifier le nombre de participants en fonction des joueurs répertoriés dans les comités départementaux et de leur niveau

V. FORMULE DE COMPETITION

Compte tenu du très jeune âge des participants et du nombre variable de qualifiés, la formule de la compétition sera adaptée au nombre de joueurs comme suit :

- 08G = 32 convoqués / 5 remplaçants = tableau de 32
- 08F = 12 convoquées / pas de remplaçante = tableau avec les joueuses présentes
- 09G = 25 convoqués / 7 remplaçants = tableau de 24
- 09F = 7 convoquées / pas de remplaçante = tableau avec les joueuses présentes 09F+10F
- 10G = 26 convoqués / 6 remplaçants = tableau de 24
- 10F = 4 convoquées / pas de remplaçante = regroupement avec les 09F.

